



BOSENDORF INFOS

Bulletin d'informations municipales n°13 - Janvier 2026



Les Jeux Intervillages



Ils n'avaient plus eu lieu depuis 2018. Dimanche 29 juin, les jeux intervillages portés par l'association intercommunale du Pays de la Zorn, ont repris leurs quartiers. À Bossendorf, douze équipes ont croisé le fer dans une ambiance aussi survoltée que bienveillante. Tout au long de la journée, elles se sont affrontées lors d'épreuves faisant appel aussi bien à la force physique qu'à l'adresse ou à la réflexion.



Une belle journée d'un point de vue générationnel également, puisque les enfants, les adolescents, les adultes dans la force de l'âge comme les seniors étaient de la partie. Et ceux portant les couleurs de Bossendorf ont eu la



joie d'emmener leur commune vers la victoire pour la cinquième fois!



Le mot du capitaine, Marie SPEICH

En tant que nouvelle capitaine de l'équipe, j'ai commencé à recruter dans le village. L'engouement était fort et je n'ai malheureusement pas pu prendre toutes les personnes volontaires. Les jeux sont l'occasion de créer du lien et de rencontrer de nouvelles personnes dans le village. Ce fût le cas une nouvelle fois.

Je remercie l'ancien capitaine Gilles pour son accompagnement et son aide dans la préparation de l'équipe pour les jeux. En tant que joueuse dans les précédentes éditions, j'ai pu apprendre des maîtres en la matière Gilles et Yvon.

Un grand merci aussi à Marie pour sa participation en tant que mascotte. L'équipe avait à cœur de réaliser une belle performance dans ces jeux se déroulant à domicile.



Composition de l'équipe :

Agathe BALDO , Charlène FRUHAUFF, Margot CLAUSS, Dorian SCHWEINBERG, Jules BAQUET, Solène SCHOENEL, Clémie SCHULLER, Hugo VEIT, Maxime WEBER, Enzo GOETZ, Marie WEBER, Léa SEILER, Adrien SEILER, Alexis QUEYROI, SPEICH Marie.

Mascotte : Marie Mettemberg

Malgré la chaleur, tous les joueurs se sont surpassés toute la journée pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Bien encouragé par les gens du village, nos familles et surtout M. le Maire, nous avons réussi à l'emporter au final face à une vaillante équipe d'Alteckendorf L'aventure va se poursuivre l'année prochaine le dimanche 28 juin à Alteckendorf, avec l'ambition d'aller chercher une deuxième victoire consécutive.



En 2026, Bossendorf réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?

Un courrier du maire sera déposé dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !



Notre agent recenseur
Chantal WEBER



En partenariat avec votre commune

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 19 janvier 2026, contactez votre mairie.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs, de commerces et de logements.



www.le-recensement-et-moi.fr



Les nouvelles modalités de scrutin dans les petites communes:

La réforme de 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales a introduit un certain nombre de nouveautés, qui concernent majoritairement les communes de moins de 1000 habitants.



Voici les principales mesures applicables dans notre commune:

- **Parité stricte:** les listes doivent respecter la parité (alternance homme/femme)
- **Le panachage est désormais interdit:** les électeurs doivent voter pour une liste complète et bloquée. Il n'est plus possible de rayer des noms ni d'ajouter des noms manuscrits!



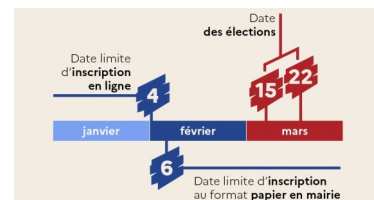
Tout bulletin comportant des ratures ou des indications manuscrites sera considéré comme **un vote nul**.

S'inscrire sur les listes électorales:

Pour voter en 2026, il faut être inscrit sur les listes électorales. Plusieurs possibilités s'offrent à vous:

- **Inscription automatique:** si vous avez eu 18 ans récemment ou que vous les aurez avant le 1er mars 2026, vous êtes inscrit automatiquement sous réserve de recensement citoyen.
- **En ligne*:** sur service-public.fr avant le 4 février 2026.
- **En mairie*:** rendez-vous en mairie avant le 6 février 2026.

** pièce d'identité et justificatif de domicile obligatoires*



Donner procuration: comment faire?

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du vote, vous pouvez voter par procuration.

Voici la marche à suivre:

➤ **Qui peut être mandataire?** N'importe quel électeur qui pourra se déplacer dans le bureau de vote, à condition qu'il n'ait pas déjà une procuration.

➤ **Où faire la démarche?**

* A la gendarmerie ou au tribunal d'instance (muni de votre pièce d'identité, de votre carte d'électeur et de celle de votre mandataire).

* En ligne sur: maprocuration.gouv.fr

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?





Association Loisirs et Culture

L'année 2025 a encore une fois été une année bien remplie pour notre association.

Le 9 février s'est tenue notre Assemblée générale qui était ouverte à toute la population.

Le 29 mai s'est déroulée la deuxième édition de notre brocante. Exposants, chineurs et amateurs de bonnes affaires avaient investi les rues du village dès 6 heures du matin sous un soleil timide et des températures fraîches. Cette année encore, la manifestation a rencontré un franc succès grâce aux nombreux participants qui ont, nous l'espérons, passer une belle journée sous le signe de la convivialité et grâce aussi aux nombreux bénévoles qui ont permis un bon déroulement tout au long de la journée.

Enfin, le 6 juillet, nous avons servi le traditionnel repas à l'issue de la messe célébrée à la chapelle à l'occasion de la fête de la visitation.

En cette nouvelle année, nous proposons encore plusieurs manifestations :



➤ le 8 février 2026 aura lieu notre assemblée générale, ouverte au public. Toutes les personnes souhaitant s'investir, même ponctuellement, ou simplement passer un moment de convivialité sont les bienvenues.

➤ le 14 mai 2026 aura lieu la troisième édition de la brocante. Comme l'année précédente, la manifestation sera ouverte aux particuliers et en priorité aux habitants de la commune. Les

exposants de l'année passée seront prioritaires quant aux choix des emplacements. Le formulaire d'inscription sera téléchargeable sur le site de la Mairie

<https://bossendorf.payszorn.com> au plus tard fin février.

➤ enfin, le 5 juillet 2026 aura lieu la 18ème édition de la fête de la chapelle.

A vos agendas ! Les membres de l'ALC vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026 et vous remercie pour votre fidélité et votre soutien. Sylvie BECKER, Présidente





Le principal objectif d'ÉvoluSEL est d'entretenir un réseau d'échanges de savoirs, de services et de biens. Notre association permet aussi de favoriser la vie sociale et la communication entre les personnes par l'intermédiaire d'événements organisés (Gratis'SEL, Marché local...) et d'instantanés partagés entre nous (repas partage, conférences...).

Dates de nos manifestations en 2026 :

- Vendredi 20 février Assemblée Générale (Clos d'or à Schalkendorf)
- Dimanche 12 avril Gratis'SEL de printemps (salle communale de Bossendorf)
- Vendredi 28 août Marché local (Parking devant Salle de Bossendorf)
- Dimanche 04 octobre Gratis'SEL d'automne (Salle communale)

Pour nous rejoindre ou se renseigner :

Evolusel.org

Denis : 06 98 02 61 07

Yvon : 06 19 69 11 24



EvoluSEL vous souhaite une année 2026 pleines d'échanges et de partages !

Une rose un espoir



UN SUCCES POUR LA JOURNEE, UNE ROSE UN ESPOIR (Secteur du Pays de la Zorn élargi)

Le 26 avril dernier, les motards et bénévoles de l'association « Une Rose Un Espoir » ont sillonné les différentes communes du Pays de la Zorn élargi proposant une rose contre un don minimum de 2 €.

La mobilisation de 317 motards, accompagnés de 130 passagers, ont participé à cet événement, permettant de remettre à la Ligue 67 contre le cancer un chèque de 64096,54 €.

Nous tenons également à remercier tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire de cette journée une réussite.

Un remerciement va également aux habitants, qui ont ouvert leurs portes et leurs cœurs pour soutenir cette noble cause.



N'oublions pas de remercier les communes, les mécènes et la comcom du Pays de la Zorn qui soutiennent cette initiative, un grand MERCI à vous et bravo !!!

La remise du chèque à la Ligue 67 contre le cancer a eu lieu le 06 juin à la salle des fêtes de MUTZENHOUSE. Nous vous donnons rendez-vous pour l'opération 2026 le 25 avril prochain, et si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter sur notre page Facebook.



Les ordures ménagères

Pourquoi réduire ses déchets est essentiel ?

Chaque déchet a un impact réel sur notre environnement et la gestion des déchets pèse lourd sur l'économie de notre territoire !

En 2024, la Collecte des ordures ménagères et du tri en porte à porte a coûté 444 126,74 € TTC. La collectivité a consacré 205 177,84 € à la gestion de ses déchèteries. Le traitement des déchets s'est élevé à 432 770,54 € TTC.

Soit une hausse totale de **24 %** par rapport à **2020**.

Ces coûts sont supportés par la redevance incitative qui est restée la même depuis 2012.

Pour continuer à maîtriser le montant de la redevance, il convient d'adapter nos habitudes de consommation et d'élimination.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de la Zorn

Quelques solutions pour réduire les déchets au quotidien

Éviter les suremballages lors de vos achats



Composter les déchets organiques :

- Avec le compostage, vous transformez vos déchets verts, vos préparations de cuisine et vos restes alimentaires en engrais naturel.
- La Communauté de Communes vend des composteurs en bois de 1m³ au prix de 20 € (montant uniquement payable par CB à compter du 1er janvier 2026).

Réduire le gaspillage alimentaire en planifiant ses achats alimentaires.

- Bon plan : des applis comme Too Good To Go permettent de récupérer les produits invendus à petit prix tout en luttant contre le gaspillage.



Le tri dès la cuisine

- Le tri des déchets est une première étape simple et efficace pour limiter ce qui finit à l'incinérateur. En suivant les consignes de tri, chacun peut recycler une grande partie de ses déchets.

Recycler et donner

- Les objets en bon état (vêtements, électronique, meubles...) peuvent être donnés à des associations comme Emmaüs ou Caritas. Ils trouveront une seconde vie auprès de ceux qui en ont besoin.



MAIRIE

Permanence du secrétariat: Mardi de 16h30 à 18h30
Vendredi de 16h à 18h
Permanence du Maire: Mardi de 17h à 18h30 ou sur rendez-vous
Mairie : 2, rue Haute 67270 BOSSENDORF
Téléphone : 03 88 91 50 69 email: mairie.bossendorf@payszorn.com

Responsable publication: Mairie de Bossendorf / **Textes et photos :** Mairie de Bossendorf
Comité de rédaction : Eric SCHAEFFER, Jean-François VOGLER, Roland BECKER, Yoann ROCHER
Impression: Imprimerie VEIT - Bouxwiller
Ne pas jeter sur la voie publique